

Projet de parc éolien de Louin

Communes de Louin et d'Airvault,
département des Deux-Sèvres (79)



Étude paysagère et patrimoniale

Août 2022



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

7, rue de la Vilaine
Saint-Mathurin-sur-Loire
49 250 LOIRE-AUTHION

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr



SOMMAIRE GENERAL

I. PRESENTATION GENERALE DU PROJET	8
II. LES AIRES D'ETUDE DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE	9
II.1. LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) DES EOLIENNES	9
II.2. L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE	9
II.3. L'AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE : ZONE DE PREGNANCE POTENTIELLE DES EOLIENNES	9
II.4. L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE : EVALUATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET DES ENJEUX DE GRAND PAYSAGE	10
III. LES DOCUMENTS DE CADRAGE	12
IV. L'ETAT INITIAL PAYSAGER ET PATRIMONIAL	13
IV.1. LES NOTIONS D'ENJEUX ET DE SENSIBILITES	13
IV.2. LES UNITES PAYSAGERES	13
IV.2.1. Les contreforts de la Gâtine	15
IV.2.2. La Gâtine du Parthenay	16
IV.2.3. Le bocage Bressuirais	17
IV.2.4. Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars	17
IV.2.5. Les vallées du Thouet et de ses affluents	18
IV.2.6. Les vallées du Clain et de ses affluents	19
IV.2.7. Le vignoble du Haut-Poitou	19
IV.2.8. Les agglomérations de Bressuire, Thouars et Parthenay	20
IV.2.9. La sensibilité potentielle des unités paysagères	20
IV.3. LES STRUCTURES BIOPHYSIQUES	24
IV.3.1. Le relief et l'hydrographie	24
IV.3.2. L'occupation du sol et la végétation	29
IV.3.3. Conclusion sur le relief et l'occupation du sol	33
IV.4. LES STRUCTURES ANTHROPIQUES	34
IV.4.1. Les lieux de vie et d'habitat	34
IV.4.2. Les axes de communication	58
IV.4.3. Les éléments d'intérêt touristique	65
IV.4.4. Le contexte éolien	74
IV.5. LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE ET L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE	77
IV.6. L'EVOLUTION DES PAYSAGES	81
IV.7. L'ANALYSE PATRIMONIALE	85
IV.7.1. Les vestiges archéologiques	85
IV.7.2. Les sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco	85
IV.7.3. Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)	85
IV.7.4. Les sites inscrits et sites classés	92
IV.7.5. Les monuments historiques	95
IV.7.6. Conclusion sur l'analyse du patrimoine	113
IV.8. SYNTHÈSE DE L'ETAT INITIAL PAYSAGER ET PATRIMONIAL	115
V. LES RECOMMANDATIONS RESULTANT DE L'ETAT INITIAL PAYSAGER ET PATRIMONIAL	120
VI. LA COMPARAISON PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE DES VARIANTES	123
VI.1. LES VARIANTES COMPAREES	123
VI.2. LA LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISES POUR LA COMPARAISON PAYSAGÈRE DES VARIANTES	124
VI.3. LA COMPARAISON DES VARIANTES	125
VI.4. LA COMPARAISON PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE DES VARIANTES	132
VII. L'ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE	135
VII.1. L'ANALYSE GLOBALE DE LA VISIBILITE DU PARC EOLIEN	135
VII.1.1. Quelques principes pour mieux comprendre la perception des éoliennes	135
VII.1.2. La réalisation de cartes de visibilité théorique	136
VII.1.3. L'analyse des cartes de visibilité théorique	137
VII.2. LA REALISATION DE PHOTOMONTAGES	141
VII.2.1. La méthodologie de réalisation des photomontages	141
VII.2.2. La localisation des photomontages	142
VII.3. LES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE	152
VII.3.1. Les effets du projet sur les unités paysagères	152

VII.3.2. Les effets du projet sur les lieux de vie et d'habitat	154
VII.3.3. Les effets du projet sur les axes de communication	159
VII.3.4. Les effets du projet sur les éléments touristiques du territoire	161
VII.3.5. L'intégration au contexte éolien	166
VII.3.6. Les effets du projet sur l'aire d'étude immédiate et l'aménagement paysager du site	177
VII.3.7. Synthèse des effets du projet sur le paysage et son évolution	180
VII.4. LES EFFETS DU PROJET SUR LE PATRIMOINE	181
VII.4.1. Les effets du projet sur les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)	181
VII.4.2. Les effets du projet sur les monuments historiques	183
VII.5. SYNTHÈSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE	189
VIII. LES MESURES PAYSAGERES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION	193
VIII.1. LES MESURES PAYSAGERES D'EVITEMENT	193
VIII.2. LES MESURES PAYSAGERES DE REDUCTION	193
VIII.2.1. Une recherche d'homogénéité des hauteurs sommitales	193
VIII.2.2. Le choix d'une implantation d'une ligne unique de 4 éoliennes	193
VIII.2.3. Un choix d'implantation respectant les recommandations paysagères	194
VIII.2.4. Une recherche d'homogénéité des interdistances	194
VIII.2.5. Choix du positionnement des postes de livraison et d'un bardage bois	194
VIII.3. LES MESURES PAYSAGERES D'ACCOMPAGNEMENT	195
VIII.3.1. La mise en place d'un espace d'information	195
VIII.3.2. La proposition de plantations pour les riverains	195
VIII.4. BILAN DU BUDGET ALLOUE POUR LES MESURES PAYSAGERES	196
IX. LA BIBLIOGRAPHIE	211
X. LA SITOGRAPHIE	211

Liste des Cartes

FIGURE 1 : CROQUIS SYNTHETIQUE DES PAYSAGES DES CONTREFORTS DE LA GATINE (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	15
FIGURE 2 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DE LA GATINE DE PARTHENAY (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	16
FIGURE 3 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DES PLAINES DE NEUVILLE, MONCONTOUR ET THOUARS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	18
FIGURE 4 - BLOC-DIAGRAMME : PAYSAGES DE VALLEES : VALLEES DU THOUET ET DE SES AFFLUENTS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	19
FIGURE 5 : COUPE TOPOGRAPHIQUE AA' SELON UN AXE SUD-OUEST/NORD-EST, A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE (EXAGERATION VERTICALE X10)	25
FIGURE 6 : COUPE TOPOGRAPHIQUE BB' SELON UN AXE NORD/SUD, A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE (EXAGERATION VERTICALE X10)	25
FIGURE 7 : BLOC DIAGRAMME A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE (EXAGERATION VERTICALE X5)	27
FIGURE 8 : COUPE TOPOGRAPHIQUE CC' SELON UN AXE OUEST/EST, A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE (EXAGERATION VERTICALE X10)	27
FIGURE 9 : REPARTITION DE L'OCCUPATION DU SOL EN TERMES DE SURFACES, A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE (SOURCE : UNION EUROPEENNE – SOES, CORINE LAND COVER, 2012)	29
FIGURE 10 : SYNTHÈSE DES DIFFERENTES PERCEPTIONS VISUELLES EN LIEN AVEC LES STRUCTURES BIOPHYSIQUE DU TERRITOIRE	33
FIGURE 11 : SCHEMA DE PRINCIPE CONCERNANT LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DES BOURGS	37
FIGURE 12 : TYPOLOGIE DES FORMES URBAINES DES BOURGS – SOURCE AEPE-GINGKO	37
FIGURE 13 : VALLEE DU THOUET – LA PLAQUETTE TOURISTIQUE MET EN AVANT LE PATRIMOINE BATI ET NATUREL DE LA VALLEE	66
FIGURE 14 : ILLUSTRATIONS SCHEMATIQUES DE DEUX TYPES D'EFFETS CUMULES POTENTIELS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	74
FIGURE 15 : BLOC DIAGRAMME A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE (EXAGERATION VERTICALE X6)	77
FIGURE 16 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE)	125
FIGURE 17 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE)	125
FIGURE 18 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE)	125
FIGURE 19 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE)	126

FIGURE 20 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 126

FIGURE 21 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 126

FIGURE 22 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°32 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 127

FIGURE 23 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°32 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 127

FIGURE 24 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°32 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 127

FIGURE 25 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°36 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 128

FIGURE 26 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°36 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 128

FIGURE 27 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°36 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 128

FIGURE 28 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°39 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 129

FIGURE 29 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°39 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 129

FIGURE 30 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°39 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 129

FIGURE 31 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°40 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 130

FIGURE 32 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°40 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 130

FIGURE 33 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°40 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 130

FIGURE 34 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°49 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 131

FIGURE 35 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°49 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 131

FIGURE 36 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°49 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMEE) 131

FIGURE 37 : ILLUSTRATION DE L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION VISUELLE D'UNE ÉOLIENNE EN FONCTION DE L'ÉLOIGNEMENT DE L'OBSERVATEUR PAR RAPPORT A CELLE-CI (SOURCE : LE PARC ET L'ÉOLIEN – GUIDE POUR UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN RAISONNÉ ET COHÉRENT, PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU TOURAINE, 2008)..... 135

FIGURE 38 : LA NOTION DE « TAILLE APPARENTE » POUR ÉVALUER L'IMPACT VISUEL DU PARC ÉOLIEN (SOURCE : LE PARC ET L'ÉOLIEN – GUIDE POUR UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN RAISONNÉ ET COHÉRENT, PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU TOURAINE, 2008)..... 135

FIGURE 39 : SCHEMA D'UN MODELE NUMERIQUE DE TRAVAIL (SOURCE : AEPE, GINGKO, 2019)..... 136

FIGURE 40 : DIFFERENCE ENTRE MNT ET MNE (SOURCE : AEPE-GINGKO, 2019) 136

FIGURE 41 : EXEMPLE DE RESULTAT DE ZONES DE VISIBILITE ET DE NON-VISIBILITE (SOURCE AEPE-GINGKO, 2019)..... 136

FIGURE 42 : LES DIFFERENTES CLASSES DE VISIBILITE EN FONCTION DE LA PORTION D'ÉOLIENNE VISIBLE 137

FIGURE 43 : SCHEMA DE PRINCIPE ILLUSTRATIF POUR LE CALCUL DE LA REPRESENTATION EQUI-ANGULAIRE 141

FIGURE 44 : BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT L'ORGANISATION DES PARCS DE MAISONTIERS-TESSONNIERE ET DE SON EXTENSION..... 166

FIGURE 45 : CROQUIS SCHEMATIQUE DES EFFETS CUMULATIFS ET CUMULES AVEC LE PARC DE MAISONTIERS TESSONNIERE ET SON EXTENSION SELON DIFFERENTS POINTS DE VUE DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHEE (SOURCE : AEPE-GINGKO, 2020)..... 167

FIGURE 47 : GRAPHIQUE DES ALTITUDES SOMMITALES DES ÉOLIENNES 193

FIGURE 48 : SCHEMA DE PRINCIPE CONCERNANT L'ORIENTATION D'IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN..... 194

FIGURE 49 : SCHEMA ILLUSTRANT LA RELATIVE HOMOGENEITE DES INTERDISTANCES ENTRE LES ÉOLIENNES DU PROJET 194

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 : LES CARACTERISTIQUES DU MAILLAGE BOCAGER CONDITIONNENT LES PERCEPTIONS..... 15

PHOTO 2 : LES VUES S'OUVRENT PONCTUELLEMENT SUR LE GRAND PAYSAGE DEPUIS LES COTEAUX..... 15

PHOTO 3 : DE NOMBREUSES RETENUES D'EAU SONT PRESENTES AUX ABORDS DES HAMEAUX, SOUVENT MASQUEES PAR LA VEGETATION 15

PHOTO 4 : LA VEGETATION BOCAGERE STRUCTURE LES PERCEPTIONS DU PAYSAGE 16

PHOTO 5 : LA TRAME BOCAGERE NE PERMET PAS DE VUES LONGUES 16

PHOTO 6 : LE MAILLAGE BOCAGER EST DENSE ET GENERE DES PAYSAGES FERMES 17

PHOTO 7 : L'HABITAT DISPERSÉ DU BOCAGE EST SOUVENT MASQUÉ PAR DES BOISEMENTS..... 17

PHOTO 8 : LA PLAINE OFFRE DE GRANDS DÉGAGEMENTS VISUELS SUR LES CHAMPS CULTIVÉS – L'ÉLÉMENT VERTICAL PREND UNE DIMENSION PARTICULIÈRE DANS CETTE ÉTENDUE AGRICOLE.....17

PHOTO 9 : SILHOUETTES DE BOURGS ET BATIMENTS AGRICOLES PONCTUENT LA PLAINE.....17

PHOTO 10 : LES ALIGNEMENTS D'ARBRES LE LONG DES ROUTES SONT LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ARBORES DU PAYSAGE DE PLAINE17

PHOTO 11 - LES VUES FERMÉES PAR LA VÉGÉTATION ET LE RELIEF AU FOND DE LA VALLÉE18

PHOTO 12 - UN POINT DE VUE LARGE SUR LA VALLÉE DU THOUET DEPUIS LES COTEAUX18

PHOTO 13 - UNE DES RARES VUES SUR LE THOUET DEPUIS LES BERGES, PERMISE PAR UN DÉGAGEMENT DANS LA RIPISYLVE.....18

PHOTO 14 - SITES BÂTIS DANS LA VALLÉE DU THOUET.18

PHOTO 15 : LE VIGNOBLE DU HAUT-POITOU - ASSOCIATION DES GRANDES CULTURES ET DES VIGNOBLES (SOURCE : WWW.PAYSAGE-POITOU-CHARENTES.ORG/)19

PHOTO 16 : LES AGGLOMÉRATIONS DE BRESSUIRE, THOUARS ET PARTHENAY S'IMPLANTENT DANS DES PAYSAGES DE VALLÉES (SOURCE : WWW.VILLE-BRESSUIRE.FR ; WWW.TOURISME-DEUX-SEVRES.COM ; WWW.CC-PARTHENAY-GATINE.FR)20

PHOTO 17 : LE RELIEF VALLONNE DU MASSIF GRANITIQUE DES PAYSAGES DE BOCAGE GÈNERE DES VUES VARIÉES24

PHOTO 18 : LE RELIEF PLAN DES PLAINES GÈNERE DES PAYSAGES HORIZONTAUX24

PHOTO 19 : LE RELIEF LÉGEREMENT VALLONNE DES CONTREFORTS DE LA GATINE PERMET DES VUES SEMI-LOINTAINES DEPUIS LES POINTS HAUTS24

PHOTO 20 : LES VUES SE REFERMENT DEPUIS LES FONDS DE VALLÉE (ICI, LE THOUET DEPUIS LE BOURG DE SAINT-VARENT).....24

PHOTO 21 : LES PENTES DES VERSANTS DE LA VALLÉE DU THOUET SONT ABRUPTES (VUE DEPUIS LE BOURG D'ARGENTINE)24

PHOTO 22 : LE LAC DU CEBRON – PRINCIPALE SURFACE EN EAU À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE25

PHOTO 23 : LE PLATEAU ACCUEILLANT LA ZIP S'ÉTEND DEVANT LE PARC ÉOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIERE.....27

PHOTO 24 : LES PRAIRIES PÂTURÉES TÉMOIGNENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE BOVIN SUR LE TERRITOIRE.....29

PHOTO 25 : DANS LES PAYSAGES DE BOCAGE DENSE, LA TRAME VÉGÉTALE ARBOREÈ EST RESSERRÉE ET LES VUES LIMITÉES OU CADRÉES PAR LES HAIES.....29

PHOTO 26 : LA PLAINE AGRICOLE À L'EST DU THOUET PRÉSENTE PEU D'OBSTACLES VISUELS – UN ARRIÈRE-PLAN ARBORE SOULIGNE L'HORIZON30

PHOTO 27 - LA DIVERSITÉ DES FIGURES ARBOREES DE L'ESPACE RURAL.....30

PHOTO 28 : LES BOISEMENTS SOULIGNENT LES HORIZONS PROCHES.....30

PHOTO 29 : LES RIPISYLVES DENSES PERMETTENT PEU DE PERÇES VISUELLES SUR LES COURS D'EAU (ICI, LE THOUET).....30

PHOTO 30 : LA VILLE DE PARTHENAY EST INSTALLÉE DANS LA VALLÉE DU THOUET, EN SURPLOMB DE LA RIVIÈRE (SOURCES : HTTP://WWW.CC-PARTHENAY-GATINE.FR ET HTTP://WWW.TOURISME.FR)34

PHOTO 31 : DEPUIS LA RD759, UNE VUE TRÈS PONCTUELLE ET LOINTAINE EST POSSIBLE VERS LA ZIP AU NIVEAU DU CIMETIÈRE.....35

PHOTO 32 : LES QUELQUES POINTS HAUTS DE LA VILLE DE BRESSUIRE (CHATEAU) SONT ORIENTÉS VERS LE NORD ET L'OUEST (SOURCE : WWW.VILLE-BRESSUIRE.FR)35

PHOTO 33 : TESSONNIERE – LA ZIP ET L'ÉGLISE SONT VISIBLES CONJOINTEMENT DEPUIS L'ENTRÉE EST DU BOURG40

PHOTO 34 : TESSONNIERE – LA TRAME BÂTIE CADRE LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE PARVIS DE L'ÉGLISE40

PHOTO 35 : ENJOURAN – LE BÂTI PEU DENSE DU NORD ET DU NORD-OUEST DU BOURG PERMET DES PERCEPTIONS FILTRÉES PAR LA VÉGÉTATION EN DIRECTION DE LA ZIP – À DROITE, LE PARC ÉOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIERE41

PHOTO 36 : ENJOURAN – LE BÂTI EST PLUS DENSE AU SUD DU BOURG ET TRONQUE LES PERCEPTIONS.....41

PHOTO 37 : MAISONTIERS – DEPUIS LA MAIRIE, LA ZIP S'INTERCALE ENTRE LE PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIERE ET LE CHATEAU DE MAISONTIERS ..42

PHOTO 38 : MAISONTIERS – LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LE BÂTI ET LA TRAME VÉGÉTALE DEPUIS L'OUEST DU VILLAGE – LE ROTOR D'UNE ÉOLIENNE DU PARC MAISONTIERS-TESSONNIERE EST VISIBLE À GAUCHE DU BATIMENT AGRICOLE.....42

PHOTO 39 : LA GUICHARDIERE – VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS L'ENTRÉE EST DU VILLAGE ; LA ZONE DE PROJET S'ÉTEND À GAUCHE DE LA SILHOUETTE DE BOURG.....43

PHOTO 40 : LA GUICHARDIERE – VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA SORTIE OUEST DU VILLAGE ; LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT LATÉRALES ET TRONQUÉES PAR LES BOISEMENTS.....43

PHOTO 41 : LA GUICHARDIERE – LA ZIP S'ÉTEND DEVANT LE PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIERE ET LA SILHOUETTE DU BOURG DE LA GUICHARDIERE .43

PHOTO 42 : LA MAUCARRIERE – LE TISSU BÂTI TRONQUE LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE NORD DU HAMEAU.....	44	PHOTO 72 : RD938 – DES ALIGNEMENTS D’ARBRES ENCADRENT LA RD938 LORS DE SA TRAVERSEE DES PLAINES DE NEUVILLE, MONCONTOUR ET THOUARS	58
PHOTO 43 : LA MAUCARRIERE – DEPUIS LA SORTIE SUD DU HAMEAU, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES	44	PHOTO 73 : RD938 – LA TOPOGRAPHIE VALLONNEE GENERE DES ALTERNANCES DE POINTS HAUTS ET DE POINTS BAS (PARTIE SUD DE L’AIRE D’ETUDE ELOIGNEE)	58
PHOTO 44 : LA MAUCARRIERE – L’OUEST DU HAMEAU SURPLOMBE LA ZONE DE PROJET	44	PHOTO 74 : RD938 – LE PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIERE SE DECOUVRE REGULIEREMENT DEPUIS CET AXE, AU SEIN DE L’AIRE D’ETUDE RAPPROCHEE	58
PHOTO 45 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – LA RD46 OFFRE UN PANORAMA SUR LE COTEAU OPPOSE – UN RISQUE DE COVISIBILITE AVEC LA VALLEE EST IDENTIFIEE, LA ZIP SE TROUVANT A L’ARRIERE-PLAN DE CELLE-CI	46	PHOTO 75 : RD938 – LA PROFONDEUR DES VUES DEPEND DE LA TRAME VEGETALE	58
PHOTO 46 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – LE COTEAU EST OFFRE PONCTUELLEMENT DES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP, LORSQUE LES TRAMES BÂTIES ET VEGETALES LE PERMETTENT	46	PHOTO 76 : RN149 – À PROXIMITE DE L’AIRE D’ETUDE ELOIGNEE, QUELQUES VUES SE DEGAGENT TRES PONCTUELLEMENT EN DIRECTION DE LA ZONE DE PROJET.....	59
PHOTO 47 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – DEPUIS LE QUARTIER DU FIEF DU PARC, LES VUES SUR LA VALLEE DU THOUET ET LE COTEAU OPPOSE SONT OUVERTES.....	46	PHOTO 77 : RN149 – LES VUES SONT GLOBALEMENT FERMEES DEPUIS CET AXE DE COMMUNICATION	59
PHOTO 48 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – LA TRAME BÂTIE EST RESSERREE DANS LA VIEILLE-VILLE	46	PHOTO 78 : RD938TER – LE MAILLAGE BOCAGER, BIEN QUE LACHE, NE PERMET PAS DE PERCEPTIONS VERS LA ZIP	59
PHOTO 49 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – DEPUIS LA RD138, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZONE DE PROJET SONT PONCTUELLES ET CADREES PAR LA TRAME BÂTIE	46	PHOTO 79 : LES SITUATIONS TOPOGRAPHIQUES EN POINT HAUT OFFRENT DES VUES PONCTUELLEMENT LOINTAINES – LES HAIS BASSES PERMETTENT D’OUVRIR LES VUES (DEPUIS RD725 AU NORD-OUEST DE LA ZIP ET RD46 AU SUD-OUEST DE LA ZIP)	61
PHOTO 50 : LOUIN – LA TRAME BÂTIE DU CENTRE-BOURG FERME LES VUES VERS L’EXTERIEUR	47	PHOTO 80 : LES ROUTES RECOUPENT LES VALLONS DANS LESQUELS LES VUES SONT FERMEES (DEPUIS LA RD725 A HAUTEUR DU RUISSEAU DE L’ETANG FOURREAU)	61
PHOTO 51 : LOUIN – LES QUARTIERS SITUES EN POINT HAUT (NORD ET NORD-OUEST DE L’UNITE URBAINE, BENEFICIENT DE VUES SUR LE COTEAU OPPOSE, TRONQUEES PAR LE BÂTI OU LA VEGETATION	47	PHOTO 81 : LES HAIES ARBOREES FERMENT LES PERCEPTIONS (DEPUIS RD938 ET RD46 AU SUD DE LA ZIP)	61
PHOTO 52 : LOUIN – LES VUES SONT OUVERTES DEPUIS LA SORTIE NORD DU BOURG	47	PHOTO 82 : AU NORD-EST DE L’AIRE D’ETUDE RAPPROCHEE, LES PAYSAGES DE PLAINES PERMETTENT DES PERCEPTIONS OUVERTES OU SEMI-OUVERTES (DEPUIS RD27 AU NORD-EST DE LA ZIP)	61
PHOTO 53 : BARROUX – LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES SORTIES DE BOURG ET LA FRANGE URBAINE NORD-EST SONT EN PARTIE TRONQUEE PAR LES BOISEMENTS	48	PHOTO 83 : LA PRESENCE DE HAIES ARBOREES OU DE BOISEMENT CONDITIONNE LES PROFONDEURS DE PERCEPTIONS (DEPUIS RD28 AU NORD-EST DE LA ZIP)	61
PHOTO 54 : BARROUX – LA TRAME BÂTIE DU CENTRE-BOURG FERME LES VUES VERS L’EXTERIEUR.....	48	PHOTO 84 : VALLEE DU THOUET – LES VUES S’OUVRENT PONCTUELLEMENT DEPUIS LE HAUT DES COTEAUX ET CONTRASTENT AVEC L’AMBIANCE INTIME DU FOND DE VALLON (VUES DEPUIS LE SUD DE CREMILLE ET LE CENTRE DE SAINT-LOUP-SUR-THOUET)	66
PHOTO 55 : CREMILLE – LA FRANGE OUEST DU BOURG SURPLOMBE LA VALLEE DU THOUET	49	PHOTO 85 : LAC DU CEBRON – LES BERGES DU LAC PERMETTENT DES DEGAGEMENTS VISUELS MALGRE LA VEGETATION DES RIVES	67
PHOTO 56 : CREMILLE – LA TRAME BÂTIE DU CENTRE-BOURG EST RESSERREE	49	PHOTO 86 : LAC DU CEBRON – LE SITE AMENAGE DU LAC DU CEBRON, SUPPORT D’ACTIVITES DE NATURE (RANDONNEE, BAINADE...).....	67
PHOTO 57 : L’HOPITEAU – DEPUIS LA FRANGE URBAINE EST DU HAMEAU, DES VUES PANORAMIQUES S’OFFRENT EN DIRECTION DU PARC EOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIERE ET DE LA ZONE DE PROJET.....	50	PHOTO 87 : VELO FRANCETTE – LORSQUE L’ITINERAIRE SORT DE LA VALLEE, DES OUVERTURES PONCTUELLES EN DIRECTION DE LA ZIP ET DU PARC EOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIERE SONT POSSIBLES (VUE ENTRE SAINT-LOUP-SUR-THOUET AU LAC DU CEBRON)	68
PHOTO 58 : L’HOPITEAU – L’ENVIRONNEMENT DU HAMEAU EST BOCAGER, CE QUI FERME OU FILTRE FORTEMENT LES PERCEPTIONS VERS L’EXTERIEUR	50	PHOTO 88 : SAINT-LOUP-SUR-THOUET – VUE DU CENTRE HISTORIQUE DEPUIS LE PONT ENJAMBANT LE THOUET.....	68
PHOTO 59 : AIRVAULT – DEPUIS LA SORTIE DU QUARTIER SUD (RD46), LES VUES S’OUVRENT PONCTUELLEMENT ENTRE LES BATIMENTS EN DIRECTION DU COTEAU OPPOSE ET DE LA ZIP	52	PHOTO 89 : AIRVAULT – LA COMMUNICATION TOURISTIQUE TOURNE PARTICULIEREMENT AUTOUR DU PATRIMOINE BÂTI ET DE L’EAU (SOURCE : HTTP://WWW.AIRVAULT.FR/ ET HTTP://WWW.TOURISME-DEUX-SEVRES.COM/)	68
PHOTO 60 : AIRVAULT – VUES SEMI-OUVERTES EN DIRECTION DE LA VALLEE DU THOUET ET DE LA ZIP DEPUIS LES PARTIES HAUTES AU NORD DE LA VILLE	52	PHOTO 90 : MONCONTOUR – DES VUES PANORAMIQUES SONT PERMISES DEPUIS LE PIED DE LA TOUR ET DEPUIS SON SOMMET	69
PHOTO 61 : AIRVAULT – LA TRAME BÂTIE DENSE DU CENTRE-BOURG FERME LES VUES ; DES PERCEPTIONS LOINTAINES SONT SEULEMENT POSSIBLES DEPUIS LES REMPARTS DU CHATEAU – LE PARC EOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIERE EST VISIBLE EN ARRIERE-PLAN	52	PHOTO 91 : CHATEAU DE OIRON – FAÇADE NORD DU CHATEAU DE OIRON (SOURCE : HTTP://WWW.CHATEAU-OIRON.FR/)	69
PHOTO 62 : REPEROUX – LA TRAME BÂTIE FERME LES VUES DEPUIS LE CENTRE-BOURG.....	53	PHOTO 92 : THOUARS – LA TOUR DU PRINCE DE GALLES EST PERCEPTIBLE EN DE NOMBREUX POINTS DE LA VILLE	69
PHOTO 63 : REPEROUX – LES VUES SONT LOINTAINES DEPUIS LES SORTIES SUD DE BOURG.....	53	PHOTO 93 : BUTTE DU FIEF D’ARGENT – LE PANORAMA REMARQUABLE DEPUIS LE SOMMET SUR LES PAYSAGES EN DIRECTION DE LA ZONE D’IMPLANTATION POTENTIELLE	71
PHOTO 64 : REPEROUX – LE MOTIF EOLIEN EST DEJA VISIBLE DEPUIS LE BOURG (PARC EOLIEN DE GLENAY)	53	PHOTO 94 : BUTTE DU FIEF D’ARGENT – LE MONTICULE DOMINE LA VALLEE DU THOUET.....	71
PHOTO 65 : LE LOGIS ET LE COUDRAY – LA TRAME VEGETALE EST TRES DEVELOPEE AUX ALENTOURS DE CES LIEUX DE VIE MAIS NE SUFFIT PAS A MASQUER TOTALEMENT LA ZONE DE PROJET	55	PHOTO 95 – LA SIGNALISATION ET LA TABLE D’ORIENTATION DU BELVEDERE DE LA BUTTE DU FIEF.....	71
PHOTO 66 : LA NOUSILIERE – LA TRAME BOCAGERE EST PRESENTE MAIS CONSTITUEE DE HAIES BASSES PERMETTANT DES VUES SEMI-LOINTAINES – LE PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIERE EST VISIBLE DEPUIS CE LIEU DE VIE	55	PHOTO 96 : LES PARCS EOLIENS DE BOCAGE, ICI MAISONTIERS-TESSONNIERE, SONT VISIBLE DE FAÇON INTERMITTENTE, SELON LA DENSITE ET LA CONTINUTE DES HAIES BOCAGERES, ET SONT SOUVENT TRONQUES PAR DES BOISEMENTS	75
PHOTO 67 : LES LUNEAUX – LA TRAME VEGETALE (BOIS ET BOCAGE) FILTRENT LES VUES EN DIRECTION DE LA ZONE D’IMPLANTATION POTENTIELLE..	55	PHOTO 97 : LE PARC EOLIEN D’AVAILLES-THOUARSAIS-IRAIIS EST VU DE MANIERE PROLONGEE ET FRANCHE DEPUIS LA PLAINE DE THOUARS.....	75
PHOTO 68 : LA SALLE GUIBERT – LES PERCEPTIONS VISUELLES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT LEGEREMENT TRONQUEES PAR LA VEGETATION.....	55	PHOTO 98 : LES IMPLANTATIONS EN LIGNE SONT NOMBREUSES AU SEIN DE L’AIRE D’ETUDE ELOIGNEE – VUE RAPPROCHEE DU PARC EOLIEN DE GLENAY	75
PHOTO 69 : CHAMPEAU – LES VUES OUVERTES DES COTEAUX CONTRASTENT AVEC LES AMBIANCES PLUS INTIMES DU FOND DE VALLON OU LES VUES SONT CADREES ET FORTEMENT TRONQUEES PAR LA TOPOGRAPHIE ET LES TRAMES VEGETALE ET BÂTIE	55	PHOTO 99 : CERTAINS POINTS DE VUE PERMETTENT UNE VUE FRANCHE SUR LES PARCS EOLIENS, ICI MAISONTIERS-TESSONNIERE, DEPUIS LES POINTS HAUTS DU BOCAGE	75
PHOTO 70 : LA MADOUERE – LE RECUIL PERMET PAR LES SURFACES AGRICOLES GENERE DES VUES DEGAGEES VERS LA ZIP.....	55	PHOTO 100 : LES PARCS DE GLENAY ET DE MAISONTIERS-TESSONNIERE PERÇUS DANS LE MEME AXE QUE LA ZIP DEPUIS LE NORD DANS LA PLAINE DE THOUARS	75
PHOTO 71 : LES FRERES – LE MOTIF EOLIEN EST PERCEPTIBLE DEPUIS LE JARDIN DU LIEU-DIT DES FRERES	55		

PHOTO 101 : LES PARCS EOLIENS SONT PARFOIS PERCEPTIBLES DEPUIS LES BOURGS, EN ARRIÈRE DE LA TRAME BATIE (VUE DEPUIS REPEROUX ET ENJOURAN)	75
PHOTO 102 : UN PAYSAGE AGRICOLE, AU MAILLAGE BOCAGER DENSE	77
PHOTO 103 : AU NORD DE LA ZIP, LE POSITIONNEMENT EN POINT HAUT ET LA FAIBLE DENSITÉ DU MAILLAGE BOCAGER PERMETTENT DES VUES PLUS LOINTAINES ET ÉVENTUELLEMENT LA PERCEPTION DU MOTIF EOLIEN DANS LE LOINTAIN (PARCS RÉALISÉS DE GLENAY ET D'AVAILLES-THOUARSAIS-IRAIS)	77
PHOTO 104 : LES POINTS D'EAU SONT DISSIMULÉS PAR LA VÉGÉTATION	78
PHOTO 105 : LA DENSITÉ DE LA TRAME BOCAGÈRE CONDITIONNE LES PERCEPTIONS, CELLES-CI ÉTANT TRÈS VARIÉES SELON LE NIVEAU DE CONSERVATION DE LA HAIE	78
PHOTO 106 : LE PARC EOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIÈRE ET LE PYLONE DE TÉLÉCOMMUNICATION CONSTITUENT DES POINTS D'APPEL DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE	78
PHOTO 107 : LE PARC EOLIEN DE MAISONTIERS-TESSONNIÈRE EST RÉGULIÈREMENT PERCEPTIBLE DEPUIS LA ZIP, BIEN QUE SOUVENT TRONQUÉ PAR LA VÉGÉTATION ARBOREE	78
PHOTO 108 : LA RD938 TRAVERSE LA ZIP SELON UN AXE NORD/SUD – SES ABORDS ARBORES LIMITENT LES PERCEPTIONS LONGUES	78
PHOTO 109 : LA RD27 LONGE LES LIMITES NORD DE LA ZIP	79
PHOTO 110 : LA ZIP EST PARCOURUE D'UNE MULTITUDE DE DÉSERTES AGRICOLES	79
PHOTO 111 : LA VALLÉE DU THOUET EST TRÈS SOUVENT MISE EN AVANT DANS LES CARTES POSTALES ANCIENNES AVEC SON PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL (SOURCE : HTTP://DELCAMPE.NET/)	81
PHOTO 112 : VUE SUR LA VALLÉE DU THOUET EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE NORD DU SPR	86
PHOTO 113 : VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE SOMMET DE LA BUTTE DU FIEF D'ARGENT	86
PHOTO 114 : LE CENTRE ANCIEN DE SAINT-LOUP-SUR-THOUET ET SON CHÂTEAU S'INSCRIVENT DANS UN ENVIRONNEMENT FERME PAR LE RELIEF ET LA VÉGÉTATION (SOURCE : HTTPS://WWW.SURVOLDEFRANCE.FR/)	87
PHOTO 115 : LES VUES SONT OUVERTES DEPUIS LES PARCELLES AGRICOLES SITUÉE À L'OUEST DU THOUET	87
PHOTO 116 : LA VILLE DE THOUARS (SOURCE : HTTP://WWW.CC-PARTHENAY-GATINE.FR/)	88
PHOTO 117 : OIRON DANS SON ENVIRONNEMENT AGRICOLE – VUE DEPUIS LE CHÂTEAU (SOURCE : CHÂTEAU DE OIRON)	89
PHOTO 118 : LA VILLE DE THOUARS (SOURCE : HTTP://WWW.TOURISME-PAYS-THOUARSAIS.FR/)	90
PHOTO 119 : DEPUIS LA RD759, UNE VUE TRÈS PONCTUELLE ET LOINTAINE EST POSSIBLE VERS LA ZIP AU NIVEAU DU CIMETIÈRE	90
PHOTO 120 : TOUR DU PRINCE DE GALLES – VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE SOMMET DE LA TOUR	90
PHOTO 121 : CHÂTEAU DE MAISONTIERS – L'ÉDIFICE S'INSCRIT DANS UN ENVIRONNEMENT ARBORE (SOURCE : HTTPS://MONUMENTUM.FR/) – DEPUIS LA COUR, LA TRAME VÉGÉTALE FILTRE FORTEMENT LES VUES	101
PHOTO 122 : CHÂTEAU DE MAISONTIERS – DEPUIS LA MAIRIE, LA ZIP S'INTERCALE ENTRE LE PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIÈRE ET LE CHÂTEAU DE MAISONTIERS, QUI SE DEVINE PAR LA PRÉSENCE D'ARBRES ORNEMENTAUX	101
PHOTO 123 : DOMAINE DU CHÂTEAU DE SAINT-LOUP – LE CHÂTEAU ET LA MAJORITÉ DU DOMAINE SE SITUENT EN POINT BAS, DANS UN ENVIRONNEMENT FERME PAR LE RELIEF ET LA VÉGÉTATION (VUE DEPUIS LE CÔTÉ OUEST)	102
PHOTO 124 : DOMAINE DU CHÂTEAU DE SAINT-LOUP (SOURCE : HTTPS://SURVOLDEFRANCE.FR/ ET HTTP://SAINT-LOUP-LAMAIRE.FR/)	102
PHOTO 125 : CHÂTEAU D'ORFÈUILLE – LE CHÂTEAU DANS SON ENVIRONNEMENT BOISÉ (SOURCES : HTTPS://MONUMENTUM.FR/ ET HTTPS://WWW.SURVOLDEFRANCE.FR/)	103
PHOTO 126 : ANCIENNE ABBAYE SAINT-PIERRE – DEPUIS LE PIED DE L'ABBAYE, LES VUES SONT FERMÉES MAIS DEPUIS LES HAUTEURS DE LA VILLE (ICI, LES REMPARTS DE L'ANCIEN CHÂTEAU), LES PERSPECTIVES S'OUVRENT	104
PHOTO 127 : CHÂTEAU D'AIRVAULT – SA SITUATION TOPOGRAPHIQUE EN SURPLOMB DE LA VALLÉE PERMET DES VUES LOINTAINES DEPUIS LES REMPARTS, LE LOGIS ET LES TOURS (SOURCE : HTTP://WWW.LEVIEUXCHATEAU-AIRVAULT.COM/ / HTTP://WWW.TOURISME-CAMBRESIS.FR/)	105
PHOTO 128 : ÉGLISE SAINT-HILAIRE – VUE CADRÉE (DEUXIÈME PHOTO) EN DIRECTION DE LA ZIP ET DU PARC EOLIEN MAISONTIERS-TESSONNIÈRE DEPUIS LE PARVIS DE L'ÉGLISE	106
PHOTO 129 : ÉGLISE SAINT-HILAIRE – VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE JARDIN DE L'ÉGLISE	106

PHOTO 130 : TUMULUS LA MOTTE DE PUY TAILLE – BIEN QU'É PARTIELLEMENT BOISÉ, CE TUMULUS OFFRE DES VUES PANORAMIQUES SUR LE PAYSAGE AGRICOLE ALENTOURS (SOURCE : HTTP://MONUMENTUM.FR/)	107
PHOTO 131 : CHÂTEAU ET ÉGLISE NOTRE-DAME – LE DONJON DOMINE LE VILLAGE DE MONCONTOUR	108
PHOTO 132 : CHÂTEAU ET ÉGLISE NOTRE-DAME – DES VUES PANORAMIQUES SONT PERMISES DEPUIS LE PIED DE LA TOUR ET DEPUIS SON SOMMET ..	108
PHOTO 133 : DOLMEN E 134 – LE DOLMEN E 134 (À GAUCHE) FAIT PARTIE D'UN ENSEMBLE DE MEGALITHES DISSEMINÉS DANS LES PARCELLES AGRICOLES DE TAIZE	109
PHOTO 134 : DOLMEN E 134 – DEPUIS LA RD37, DES VUES LOINTAINES S'OUVRENT SUR L'ENSEMBLE DES MONUMENTS DU MEGALITHIQUES	109
PHOTO 135 : CHÂTEAU DE CHERVES (SOURCE : HTTP://WWW.VILLAGESDEFRANCE.FR/)	110
PHOTO 136 : TOUR DU PRINCE DE GALLES – VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE SOMMET DE LA TOUR	111
PHOTO 137 : TOUR DU PRINCE DE GALLES (SOURCES : HTTP://WWW.TOURISME-PAYS-THOUARSAIS.FR/ ET HTTP://WWW.DELCAMPE.NET/)	111
PHOTO 138 : CHÂTEAU DE OIRON – ÉDIFICE DANS SON ENVIRONNEMENT AGRICOLE ET VUE DEPUIS LE CHÂTEAU (SOURCE : CHÂTEAU DE OIRON) ..	112
PHOTO 139 : CHÂTEAU DE OIRON – FAÇADE NORD DU CHÂTEAU DE OIRON (SOURCE : HTTP://WWW.CHATEAU-OIRON.FR/)	112
PHOTO 140 : PERCEPTION DU PARC DE MAISONTIERS-TESSONNIÈRE DANS DES VUES PROCHES DEPUIS LE BOURG D'ENJOURAN	171
PHOTO 141 : EXEMPLE DE POSTES DE LIVRAISON RECOUVERTS D'UN BARDAGE BOIS	177
PHOTO 142 : EXEMPLE DE PANNEAUX INFORMATIFS	195

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CROQUIS SYNTHÉTIQUE DES PAYSAGES DES CONTREFORTS DE LA GATINE (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	15
FIGURE 2 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DE LA GATINE DE PARTHENAY (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	16
FIGURE 3 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DES PLAINES DE NEUVILLE, MONCONTOUR ET THOUARS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	18
FIGURE 4 - BLOC-DIAGRAMME : PAYSAGES DE VALLÉES : VALLÉES DU THOUET ET DE SES AFFLUENTS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	19
FIGURE 5 : COUPE TOPOGRAPHIQUE AA' SELON UN AXE SUD-OUEST/NORD-EST, À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (EXAGÉRATION VERTICALE X10)	25
FIGURE 6 : COUPE TOPOGRAPHIQUE BB' SELON UN AXE NORD/SUD, À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (EXAGÉRATION VERTICALE X10)	25
FIGURE 7 : BLOC DIAGRAMME À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (EXAGÉRATION VERTICALE X5)	27
FIGURE 8 : COUPE TOPOGRAPHIQUE CC' SELON UN AXE OUEST/EST, À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (EXAGÉRATION VERTICALE X10) ..	27
FIGURE 9 : RÉPARTITION DE L'OCCUPATION DU SOL EN TERMES DE SURFACES, À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (SOURCE : UNION EUROPÉENNE – SOES, CORINE LAND COVER, 2012)	29
FIGURE 10 : SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES PERCEPTIONS VISUELLES EN LIEN AVEC LES STRUCTURES BIOPHYSIQUES DU TERRITOIRE	33
FIGURE 11 : SCHEMA DE PRINCIPE CONCERNANT LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DES BOURGS	37
FIGURE 12 : TYPOLOGIE DES FORMES URBAINES DES BOURGS – SOURCE AEPE-GINGKO	37
FIGURE 13 : VALLÉE DU THOUET – LA PLAQUETTE TOURISTIQUE MET EN AVANT LE PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL DE LA VALLÉE	66
FIGURE 14 : ILLUSTRATIONS SCHEMATIQUES DE DEUX TYPES D'EFFETS CUMULÉS POTENTIELS (SOURCE : AEPE GINGKO 2018)	74
FIGURE 15 : BLOC DIAGRAMME À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE (EXAGÉRATION VERTICALE X6)	77
FIGURE 16 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	125
FIGURE 17 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	125
FIGURE 18 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°01 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	125
FIGURE 19 : LA VARIANTE 1 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	126
FIGURE 20 : LA VARIANTE 2 VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	126
FIGURE 21 : LA VARIANTE 3 [RETENUE] VUE DEPUIS LE POINT DE PHOTOMONTAGE N°21 (VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON-GOMMÉE)	126